

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 9 février 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. BARD - M. ROZOY - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. AYACHE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme ROY (pouvoir M. PIAN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. MARTIN) - M. BORDAT (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER) - M. HELIE (pouvoir MME VOISIN-VAIRELLES) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BOURGUIGNAT) - M. CAVIN (pouvoir MME DESAUBLIAUX)

OBJET DE LA DELIBERATION

Association Rézo'Fêt'Art - Convention d'objectifs et de moyens à conclure avec la Ville

Madame Ferrière, au nom de la commissions de la solidarité, de la citoyenneté et de la démocratie locale, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2012, la Ville de Dijon a signé une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Rézo'Fêt'Art afin de la soutenir dans le développement de ses activités. Le présent rapport a pour objet la signature d'une nouvelle convention avec l'association et la définition des objectifs et moyens à réaliser.

Le Rézo'Fêt'Art crée du lien social dans le quartier Faubourg Raines, organise des événements pour tous et propose des ateliers permettant de développer le potentiel de chacun, quel que soit le domaine.

L'association propose des activités et des services autour de cinq thèmes : l'art, l'artisanat, l'événementiel, la sensibilisation et le développement.

Dans le cadre du conventionnement, l'association s'engage à développer les objectifs définis ci-dessous et détaillés dans les fiches actions annexées à la convention.

Domaine 1 : Lien social et citoyenneté

De manière plus spécifique, il s'agit de :

- renforcer les activités en lien avec l'environnement local (quartier, ville),
- proposer un lieu d'échanges et de partages, développer et dynamiser des espaces de rencontres inter-associatives,
- relayer les actions et projets,
- impliquer nos membres sur l'engagement démocratique et citoyen.

Domaine 2 : Culture et créativité

Il s'agit de :

- rendre accessible un lieu de créations et de répétitions,
- proposer et animer un espace d'expression,
- animer des ateliers artistiques et créatifs.

Domaine 3 : Environnement, santé et sensibilisation aux pratiques éco-responsables

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- promouvoir la pratique du jardinage en ville,
- sensibiliser et faire évoluer les modes de consommation,
- réduire l'empreinte énergétique.

La Ville, pour sa part, s'engagerait à soutenir l'association Rézo'Fêt'Art par la signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens d'une durée de trois ans et le versement d'une subvention annuelle de 20 000 €.

La convention pourra être renouvelée chaque année par tacite reconduction sous réserve de la présentation, par l'association Rézo'Fêt'Art, d'un rapport d'activités et financier.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider la mise en place d'une convention d'objectifs et de moyens conclue entre la Ville et l'association Rézo'Fêt'Art pour trois ans, dans les conditions proposées ;

2 - approuver le projet de convention à conclure entre les deux parties, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;

3 - m'autoriser à signer la convention définitive, ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 50

Abstention : 5

Contre : 3

Ne participe pas au vote : 1